

SYNDICAT MIXTE DU SCOT CŒUR DU FAUCIGNY

Proposition de COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL

Du Mercredi 5 Juillet 2018

Faucigny

SOMMAIRE

Approbation du Compte rendu de la dernière séance

Communication

Retour sur la Commission Départementale de Coopération Intercommunale avec l'agrandissement du périmètre de la CCFG suite à la fusion des communes d'Entremont et Petit Bornand dénommée maintenant, Glières Val de Borne.

Relevés de décisions du Bureau

Avis sur le PLU de Pers Jussy

Avis sur le PLU d'Habère Lullin

Délibérations

1. Motion de positionnement sur l'opportunité d'un périmètre élargi.
Rapporteur : M. Le Président
2. Modalités de mise en œuvre du futur SCoT.
Rapporteur : M. Le Président
3. Date et lieu du prochain conseil
Rapporteur : M. Le Président

Questions orales

L'an deux mille dix-huit, le 5 Juillet, à dix-neuf heures, le comité syndical s'est réuni en séance ordinaire et publique, à la salle communale de Faucigny, sous la présidence de Monsieur Bruno FOREL, Président.

Date de convocation : le 28 Juin 2018
Nombre de délégués en exercice : 57 / Quorum 29
Nombre de délégués présents : 47
Nombre de délégués donnant pouvoir : 6
Nombre de délégués votants : 53

Présents : Mesdames/Messieurs: Patrick CHARDON, Gilles SAUTHIER, Julien GAMBARINI, Laurent DETRAZ, Bernard CHAPUIS, Luc NICOLAS, Pierrick DUFOUR, Laurette CHENEVAL, Pierre Henri MOSSUZ, Jocelyne VELAT, Bernard CHATEL, Jacqueline JACQUET, Bruno FOREL, Daniel TOLETTI, Jean-Pierre MERMIN, Jean-Louis TEMIL, Stéphane VALLI, Caroline PERRIN GOTRA, LARA LOPEZ, Dominique JIMENEZ, Claude SERVOZ, Serge SAVOINI, Gilles ANCRENAZ, Bertrand MAURIS DEMOURIOUX, Jean Paul GUIGNARDAT, Sandrine TRINCAT, Lilian RUBIN DELANCHY, Marc CHUARD, Alain SOLLIET, Yves MASSAROTTI, Marc BLETEAU, Alain CIABATTINI, Elodie RENOULET, Nadine PERINET, Gianni GUERINI, Michaël MANIGLIER, Pascale HEPP, Jacques FRUTIGIER, Jean Claude DUPONT, Louis FAVRE, Roland LAVERRIERE, Valérie LANOAZ DETURCHE, Daniel BARBIER, Pierre MONATERI, I, André PUGIN, Jean-François CICLET, Jean Louis COCHARD.

Absent(e)s excusé(e)s : Mesdames/Messieurs, Denis MOUCHET, Marielle DURET, Yann OREMUS Daniel REVUZ, Jean PELLISSON, Pascal BRIFFOD, Régine REMILLON, Marc BRON, Philippe MAUME, Serge PITTET, Pascal POCHAT BARON, Fabienne SCHERRER, Carole BUCZ, Loetitia CHABOUD

Délégué(e)s donnant pouvoir : / Carole BUCZ, Fabienne, SCHERRER, Philippe MAUME, Daniel REVUZ, Serge PITTET, Loetitia CHABOUD

Assistent : Alain PERNOLLET, Léon GAVILLET, Joël BUCHACA,

Madame Pascale HEPP, est nommée secrétaire de séance.

Monsieur Bernard CHATEL Maire de la Commune de Faucigny accueille l'assemblée au siège du Syndicat et souhaite une bonne réunion à l'assemblée.

Monsieur le Président constate le Quorum

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE SEANCE DU SYNDICAT

Le compte rendu de la séance du comité syndicat en date du 23 Mai 2018 est adopté à l'unanimité.

COMMUNICATION

Retour sur la dernière Commission Départementale de Coopération Intercommunale (CDCI).

Monsieur le Président, fait un bref retour sur la CDCI avec l'agrandissement du périmètre de la CCFG suite à la fusion des communes d'Entremont et Petit Bornand dénommée maintenant, Glières Val de Borne.

Marc CHUARD, Maire de Petit Bornand les Glières remercie les membres de la CDCI d'avoir voté conformément à la décision des deux communes. L'Arrêté préfectoral est prévu au 1er Janvier 2019. La CCFG pourrait discuter à cette occasion des modalités d'association des élus d'Entremont.

Relevés de décisions du Bureau

Avis favorable sur le PLU de Pers Jussy.

Avis favorable sur le PLU d'Habère Lullin, sous réserve de la modification liée au déclassement des Espaces boisés Classés dans les Espaces de Bon Fonctionnement des cours d'eau.

EXAMEN DE L'ORDRE DU JOUR

1. MOTION N°2018/07/001 de positionnement sur l'opportunité d'un périmètre élargi.

Rapporteur : M. Le Président

Bruno FOREL, également Président de la CC4R rapporte qu'un débat a eu lieu dans sa communauté et qu'à l'unanimité des communes membres, il a été considéré qu'il était important d'avoir une collaboration active avec ces territoires mais que le souhait était de continuer le travail ainsi établi.

En Communauté de Communes Faucigny Glières, Stéphane VALLI indique que cela a également été discuté. Il a été choisi de faire ce projet à 5 Communautés (avec le Pays Rochois), c'est ce périmètre que nous avons validé, celui qui nous apparaît pertinent, avec un territoire aux spécificités et à l'histoire commune.

En Communauté de Communes Arve et Salève, Louis FAVRE rappelle que cela a été évoqué à plusieurs reprises et quoiqu'il soit décidé ce soir, il s'inscrira dans une pleine et entièrement solidarité avec cette décision.

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 5 JUILLET 2018

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Sallet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Monsieur le Président fait à présent une lecture publique de la proposition de motion qui sera soumise au vote.

”

Le Syndicat Mixte du Cœur du Faucigny est constitué depuis le 1er Janvier 2018.

Considérant la volonté initiale des élus de se regrouper autour d'un syndicat structuré à 5 Intercommunalités incluant le Pays Rochois, qui, pour des raisons qui lui appartiennent, ne fait pas partie de notre syndicat.

Considérant les discussions au sein du Pôle Métropolitain du genevois français qui s'interroge sur l'opportunité d'élaboration d'un SCoT d'ici 2020 (Gex, Bellegarde, Genevois, Annemasse Agglomération, Thonon agglomération, Arve et Salève, pays Rochois et Faucigny Glières.)

Considérant l'invitation de Jean DENAIS, Président du Pôle Métropolitain, le 10 Novembre 2017, faite aux Présidents de la Communauté d'Agglomération d'Annemasse (AA), de la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR), de la Communauté de Communes du Genevois (CCG), de la Communauté de Communes de la Vallée Verte (CCVV), de la Communauté de Communes Arve et Salève (CCAS), de la Communauté de Communes Faucigny Glières (CCFG) et de la Communauté de Communes des 4 Rivières (CC4R), qui avait pour objet la capacité des territoires à engager une réflexion sur la mise en cohérence des politiques publiques en matière d'aménagement du territoire.

Considérant la proposition de périmètre faite à cette occasion par les Présidents de la Communauté d'Agglomération d'Annemasse (AA), de la Communauté de Communes du Pays Rochois (CCPR), de la Communauté de Communes du Genevois (CCG) de se joindre à nous pour élaborer un SCoT élargi.

Considérant l'engagement des Présidents de la Communauté de Communes de la Vallée Verte, de la Communauté de Communes Arve et Salève, de la Communauté de Communes Faucigny Glières et de la Communauté de Communes des 4 Rivières, d'observer de manière constructive cette proposition.

Considérant le courrier en date du 13 avril 2017 du Président du SCoT Cœur du Faucigny à destination des trois intercommunalités les informant qu'une clarification de la position du syndicat au regard de cette hypothèse sera proposée au Comité Syndical.

Considérant la réponse cosignée par les Présidents d'Annemasse Agglomération, la Communauté de Communes du Pays Rochois et la Communauté de Communes du Genevois reçue le 18 mai, précisant le positionnement de ces trois communautés.

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 5 JUILLET 2018

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

Considérant les discussions qui ont eu lieu lors de la séance du comité Syndical du 26 Mai 2018 et notamment du besoin d'un temps de réflexion supplémentaire pour prendre une décision qui a conduit au report de celle-ci au comité syndical suivant.

Les membres du Comité Syndical décident de refuser un élargissement de périmètre conformément à la proposition qui leur est faite de la part des Communautés de Communes du Genevois, du Pays Rochois et d'Annemasse Agglomération.

"

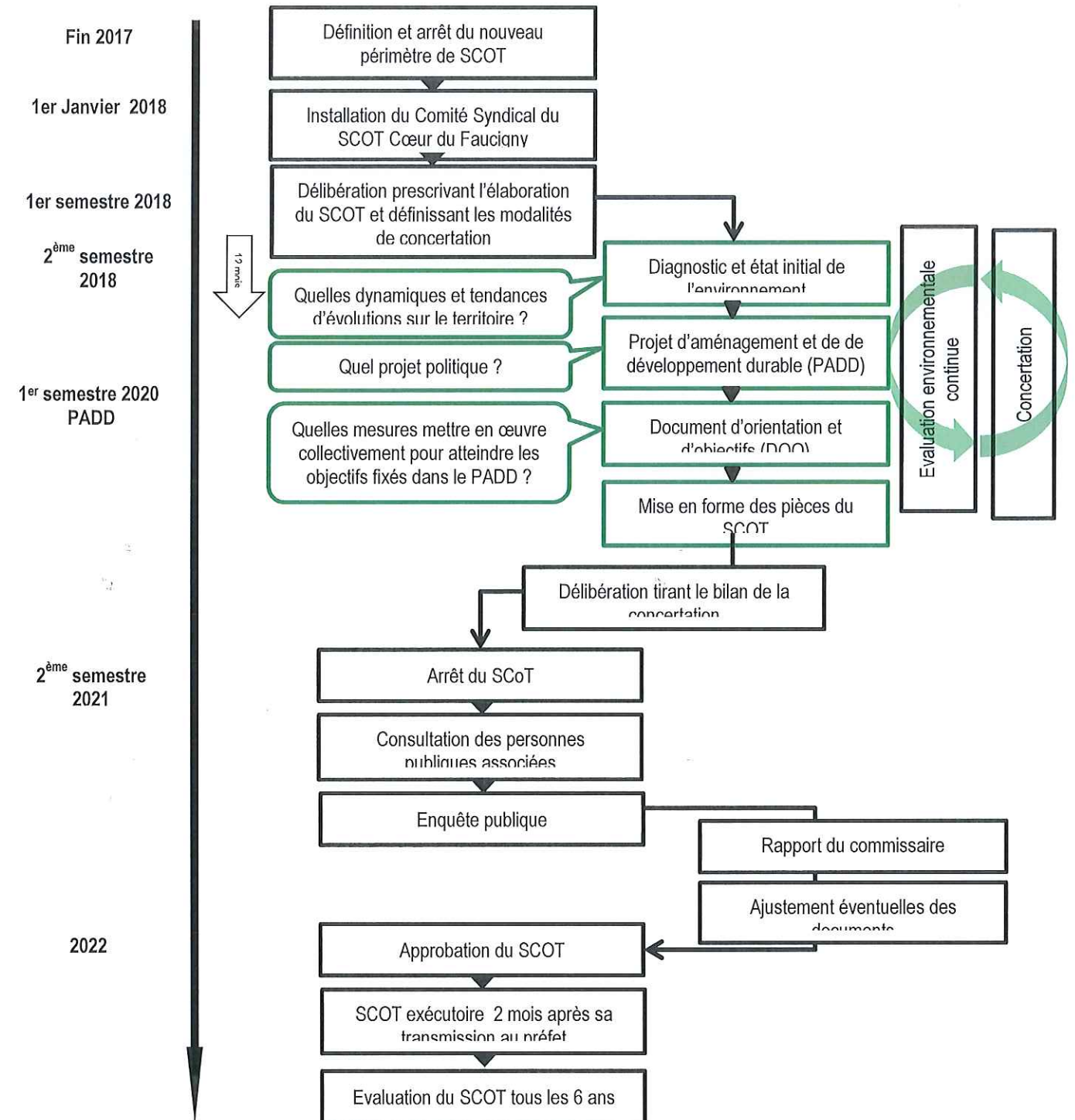
Le comité syndical, adopte cette motion visant à refuser cette proposition de périmètre élargi (45 pour et 5 contre: Louis FAVRE, Luc NICOLAS, Pierre MONATERI, Roland LAVERRIERE, Elodie RENOULET).

Après délibération, le comité syndical, réaffirment à l'unanimité des membres présents leur souhait d'ouvrir leur périmètre au Pays Rochois.

2. Modalités de mise en œuvre du futur SCoT

Rapporteur : M. Le Président

Le planning d'élaboration et les modalités de mise en œuvre ci-dessous ont été présentés.



19 h 45 arrivées de Jean François CICLET, André PUGIN et Jean Louis COCHARD

Afin de réaliser le futur SCoT, il a été retenu la stratégie de mettre en place une formule alliant prestation interne avec le recrutement d'un Equivalent temps plein supplémentaire pour début 2019 et la réalisation via des prestations externes, d'études thématiques spécifiques en fonction des enjeux qui seront identifiés.

Des commissions thématiques, ouvertes aux conseillers municipaux seront constituées. Ces dernières s'articuleront autour des 6 thématiques que les Vices Présidents animeront :

1. Habitat – Logement.
2. Environnement.
3. Agriculture Forêt.
4. Economie Industrie Commerce.
5. Mobilités – Infrastructures.
6. Tourisme.

Elles seront mobilisées à toutes les étapes du projet. Dans un premier temps pour faire ressortir les enjeux, puis pour proposer le projet politique lors du PADD et enfin pour fixer les orientations et les objectifs lors de l'écriture du DOO.

En fonction des moments elles pourront être ouvertes à des professionnels.

Par ailleurs, la société civile et les territoires voisins seront également associés à l'élaboration du document.

Après délibération, le comité syndical, adopte à l'unanimité des membres présents ce principe de modalité de mise en œuvre.

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 13/07/2018

3. Date et lieu de la prochaine réunion du comité Syndical

Il est proposé que le prochain comité syndical du SCoT cœur du Faucigny se déroule :
Le Mercredi 12 Septembre 2018 à 19 h à Boège.

(Sous réserve de disponibilité de la salle)

Le Comité Syndical du SCoT cœur du Faucigny en prend acte

Délibération transmise au représentant de l'Etat le 13/07/2018

COMPTE-RENDU DU COMITE SYNDICAL DU JEUDI 5 JUILLET 2018

Syndicat Mixte du SCoT Cœur du Faucigny

Siège : 44 Place du Village - 74130 FAUCIGNY

Bureau : Salle de la Sapinière – 28 chemin de la Ferme Saillet – 74250 FILLINGES

contact@coeurdufaucigny.com

QUESTIONS ORALES

Néant

Plus aucune question n'étant inscrite à l'ordre du jour, Bruno FOREL, Président du SCoT cœur du Faucigny, lève la séance à 20 h 15

Faucigny, le 13 Septembre 2018
Bruno FOREL,
Président

